

raunes dans la messe solennelle (*Kyrie, Gloria, etc.*), de la psalmodie, des hymnes plus connues et des chants en langue vulgaire...

“ Dans ce but, MM. les curés, MM. les supérieurs, surtout dans les églises principales, s'appliqueront avec zèle — en se ménageant à cet effet des collaborateurs compétents — à fonder leur *Schola cantorum*.

“ Les Congrégations, les Confréries, les Associations catholiques, les écoles populaires, les patronages, etc., exerceront avec soin leurs membres au chant sacré populaire.

“ La *Direction diocésaine* et les “ Directions paroissiales ” travailleront à obtenir le concours des diverses Associations.

“ Les congrégations de jeunes gens et les instituts d'éducation de jeunes filles se pénétreront du même esprit. Les jeunes gens et les jeunes filles, durant les fonctions sacrées, chanteront eux aussi les parties du chant qui reviennent au peuple; ils serviront ainsi d'exemple et de stimulant au reste des fidèles. ”